

« Nous avons tous besoin que les habitants se réapproprient les centres sociaux de Givors »

OUI, mais comment ?

- En devant Bénévole d'activité
- En devenant administrateur ...

Justement le 14 Décembre on fait notre Assemblée Générale !



Vous dites souvent que l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre va marquer un tournant dans l'histoire des centres sociaux de Givors. Que voulez-vous dire par là ?

C'est une association qui gère les centres sociaux de Givors. Par définition, une association c'est le regroupement de plusieurs personnes d'un territoire, qui partagent les mêmes valeurs et souhaitent mettre en œuvre un projet qui leur tient à cœur.

Ce n'est plus le cas chez nous. Il y a quelques années, notre association a connu une crise importante, qui a abouti à la démission de tous les membres du Conseil d'Administration. Normalement, dans une telle situation, cela entraîne la cessation de l'activité et la disparition de l'association. Heureusement, nos partenaires ont pu éviter cette issue, en sollicitant un juge qui a finalement placé l'association sous « mandat judiciaire ». Aujourd'hui, ce ne sont pas des habitants de Givors qui prennent les décisions qui engagent les centres sociaux, mais un administrateur judiciaire.

Donc, tout ne va pas si mal ?

Non, on ne peut pas dire ça ! Ok, il y a encore des salariés et des bénévoles d'activité qui maintiennent de l'activité, mais cette situation ne peut pas durer, parce qu'elles posent plusieurs problèmes ! Déjà, ça nous coûte très cher, parce que c'est nous qui payons l'administrateur judiciaire, et il me semble que nous pourrions utiliser cet argent bien plus intelligemment, au bénéfice des givordins. Ensuite, les décisions sont prises par un juriste, qui ne connaît pas Givors, et encore moins ce qui se vit dans les centres sociaux. Quand vous avez élu votre maire, vous n'avez pas demandé aux lyonnais de voter à votre place ? Qui mieux que des givordins, adhérents des centres sociaux, pour décider ce qui serait bénéfique aux givordins ?

Revenons à cette Assemblée Générale du 14 décembre : En quoi ça consiste ?

L'Assemblée Générale, c'est l'instance de décision la plus importante dans une association. C'est le regroupement de toutes les personnes à jour de leur adhésion : Ils peuvent être présents, s'exprimer, voter, et présenter leur candidature afin d'intégrer le Conseil d'Administration. Nous allons déjà présenter la situation financière de l'association, puis détailler ce qui va se passer au cours de l'année qui arrive (projet et budget prévisionnel). Nous allons surtout reconstituer un nouveau Conseil d'Administration, en invitant toute personne à jour de son adhésion depuis le mois de septembre 2024, à présenter sa candidature. Nous avons 15 places disponibles pour les adhérents, et nous espérons avoir au moins autant de candidats.

Mais c'est quoi être administrateur ? ça a l'air compliqué ! Il faut avoir fait des études ?

Absolument pas ! Tout le monde à sa place dans un CA, quel que soit le niveau d'étude. Il faut être à jour de son adhésion, partager les valeurs des centres sociaux (solidarité, démocratie, égale dignité des personnes) et avoir envie d'être utile. En plus, il y a des salariés pour vous accompagner.

Vous allez donc accompagner les personnes qui présenteront leur candidature et seront élues ?

Pas moi uniquement ! Les salarié.e.s, la fédération départementale des centres sociaux... A ce propos, nous invitons toutes celles et ceux qui le souhaitent à une réunion d'échanges et d'informations sur le fonctionnement des centres sociaux et le rôle d'administrateur.

**Le JEUDI 28 NOVEMBRE à 17h30
au centre social Camille Claudel.**

Si vous êtes indécis, et souhaitez plus d'informations avant de vous lancer, ce temps d'échange est pour vous !

On vous sent enthousiaste et impatient quant à ces échéances !

Evidemment ! Dans les centres sociaux, on met en œuvre des projets pour les habitants, avec les habitants...pas avec des juristes, aussi sympathiques soient-ils ! Par ailleurs, à titre personnel, c'est ce que j'aime dans mes fonctions : Etre celui qui accompagne et met en œuvre les projets des habitants convaincus qu'ils peuvent servir un territoire, une population, créer du lien social, des moments de joie...Nous avons tous besoin que les habitants se réapproprient les centres sociaux de Givors.

Pour plus d'information

